

Commission administrative paritaire académique

Élections professionnelles PsyEN 2017

**AVEC LE SE-UNSA,
C'EST 100% GAGNANT !**

Des psychologues
pour défendre
des psychologues



Élections PsyEN 2017

Académie de DIJON

Le SE-Unsa soutenu par le SNP pour défendre les psychologues

Grâce à l'engagement du Syndicat des Enseignants de l'Unsa (SE-Unsa) et au soutien du Syndicat national des Psychologues (Snp), le corps unique des psychologues de l'Éducation nationale, c'est gagné !

Le SE-Unsa s'engage pour

> Gagner la pleine reconnaissance des psychologues de l'Éducation nationale

- recrutement post-Master2 avec contrôle du numéro ADELI, débouchant sur la grille de rémunération des agrégés
- création de postes de conseillers techniques à tous les niveaux, départemental, académique et national, comme les autres professions réglementées
- accès possible pour tous les volontaires à la fonction de tuteur

> Gagner une relance forte des recrutements pour assurer un service de qualité accessible à tous et partout

- 1 psychologue de l'Éducation nationale pour 1000 élèves en moyenne
- développement du réseau des CIO et des Rased pour un travail en équipe de qualité
- remplacement des psychologues absents

> Gagner une véritable unicité du corps des psychologues

- alignement des régimes indemnitaires et des obligations de service sur le régime le plus favorable
- mobilité facilitée entre les deux spécialités avec une formation continue d'adaptation à l'emploi
- possibilités d'évolution de carrière comparables entre les deux spécialités, y compris l'accès à la classe exceptionnelle
- offre de formation continue s'adressant aux deux spécialités

> Gagner des conditions de travail améliorées

- locaux adaptés assurant la confidentialité des entretiens
- Cio de taille raisonnable pour le travail en équipe
- équipement suffisant (téléphone, ordinateur connecté, tests à jour...)
- crédits de fonctionnement garantis et équitables
- remboursement des frais de déplacement à la hauteur des frais engagés

> Gagner le statut de personnel de direction pour les directeurs de CIO



Avec le SE-Unsa, c'est 100% gagnant !

**FAISONS DU
SYNDICALISME
AUTREMENT**



Nos revendications

Nous défendons un service public de qualité partout en Bourgogne pour assurer des missions essentielles.

Pour assurer un service public de qualité, nous demandons un maillage territorial de proximité.

Pour assurer une mission essentielle, nous demandons des agents en nombre suffisant...

...et bénéficiant d'une formation continue de qualité.

**Le Sgen-CFDT
Bourgogne, c'est**

Un syndicalisme de proximité

Des militants référents pour les questions catégorielles.

Tous nos militants sont en activité et exercent votre métier..

Des élus en CAPA expérimentés, formés qui veillent à ce que le droit soit suivi et connaissent les dossiers qu'ils suivent..

Une permanence régionale tenue tous les jours de la semaine en période scolaire, une veille permanente pour les mails.

Des sections départementales actives, avec des militants prêts à se déplacer sur votre lieu de travail.

Des élus et des mandatés dans les instances académiques et départementales.

Ce que le Sgen-CFDT veut pour vous :

- Un corps unique permettant la fluidité des carrières.
- Une même reconnaissance des personnels au-delà des conditions d'exercice différentes.
- Une reconnaissance de votre qualification et de votre professionnalité.
- Poser la question d'un conseiller technique pour les PsyEn auprès de la rectrice et des Dasen dans le cadre du corps unique.



**POUR ÊTRE
RECONNU ET AGIR
AVEC LE SGEN-CFDT
EN BOURGOGNE**

Ce que le Sgen-CFDT défend :

- La possibilité de passer d'une spécialité à l'autre via des modules accessibles dans le cadre de la formation continue.
- La possibilité d'exercer la fonction de directeur de CIO pour tous les Psy-EN, sa reconnaissance dès la prise de fonction.
- Un régime indemnitaire unique au taux le plus élevé de 2 044 €.
- Une clarification des obligations de service dans le cadre des 1 607 h afin de rendre visible l'ensemble de votre travail.
- Des recrutements à hauteur des besoins pour faire face à l'ensemble des missions.
- Des budgets pour couvrir l'achat de matériel et les frais de déplacement.
- Des conditions de travail permettant de travailler en toute confidentialité et dans le respect de l'utilisateur.

Conforter le nouveau statut, faire respecter nos droits !

VOTEZ



SNUipp
FSU



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNE AVANCÉE HISTORIQUE

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale. C'est l'aboutissement d'une longue bataille de nos syndicats pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'ÉN ont un rôle important à jouer, auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluri-professionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales.

Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir, sont essentiels pour lutter contre les déterminismes.

La création du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale reconnaît l'ensemble de ces missions et conforte les spécificités de chaque spécialité : éducation développement et apprentissages (EDA) dans le premier degré, éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO) dans le second degré.

DANS LE PREMIER DEGRÉ : ENFIN, UN STATUT !

La création du statut de psychologue clarifie la position institutionnelle des psychologues dans les écoles et permet de pérenniser la fonction en assurant le renouvellement de la profession.

Le SNUipp-FSU a obtenu que :

- ▀ les missions ne soient pas réduites à l'évaluation psychologique ni aux interventions en situation d'urgence mais regroupent l'ensemble des missions qui étaient celles des psychologues jusque-là : participation aux projets d'école, activités de formation...
- ▀ la prévention et l'accompagnement psychologique soient maintenus et renforcés ;
- ▀ l'intervention du psychologue au sein du RASED se poursuive, permettant ainsi la mise en place concertée d'aides spécialisées dans l'école ;
- ▀ les avantages en termes de carrière, rémunérations, indemnités et conditions de travail soient conservés ; que l'intégration des psychologues en poste se fasse selon un choix d'option, sans concours ni exigence de diplômes supplémentaires.

DANS LE SECOND DEGRÉ, DES MISSIONS CONFORTÉES ET UNE CARRIÈRE REVALORISÉE

Le SNES-FSU a obtenu que :

- ▀ psychologie et orientation soient officiellement liées. Les spécificités de l'intervention tant au sein des CIO et de l'institution scolaire que vis-à-vis des partenaires extérieurs sont reconnues. C'est un levier important pour mieux combattre les tentatives de réduction de l'orientation à la gestion des flux et les projets de régionalisation des CIO ;
- ▀ les Psy-ÉN EDO obtiennent enfin, avec la création du corps unique, les mêmes avantages de carrière que les autres personnels du second degré : nouvelle carrière plus rapide, hors-classe pour tous, création de la classe exceptionnelle ;
- ▀ la spécificité des fonctions de D-CIO soit préservée. Face aux menaces de décentralisation, le SNES-FSU a obtenu le maintien des CIO dans l'Éducation nationale et continue de revendiquer une véritable prise en compte des missions particulières et de la charge de travail des D-CIO, notamment par la transformation et la revalorisation de leur indemnité de charge administrative.

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !

Élections professionnelles du 28 novembre 2017

PARCE QUE C'EST LE FRUIT DE NOTRE LUTTE ET QU'IL Y A ENCORE DES AMÉLIORATIONS À GAGNER

Votez et faites voter pour les listes SNES et SNUipp, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession et regroupant des Psy-ÉN des deux spécialités. Nos candidates et candidats sont des psychologues qui travaillent sur le terrain et partagent vos conditions d'exercice au quotidien.

Soucieux de développer la psychologie pour l'éducation et l'orientation, ils-elles défendront vos droits et vous accompagneront dans toutes les opérations touchant votre carrière et vos conditions de travail.

Pour une revalorisation de tous les aspects du métier de psychologue de l'Éducation nationale, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU revendiquent :

- un plan de recrutements et des créations de postes pour tendre, dans une première étape ;
vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves ;
- des conditions de travail et des modalités d'évaluation conformes à nos missions de psychologue
et aux règles déontologiques de la profession ;
- un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des Psy-ÉN EDA ;
- le maintien du réseau des CIO, lieu ressource indispensable pour le travail en équipe ;
- le développement des RASED dans le premier degré, dispositif pluriel de prévention et remédiation ;
- des plans de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues ;
- un fonds national et académique pour pallier les inégalités d'équipement des psychologues selon les territoires.

Nos candidats et candidates

Hors classe du corps des psychologues de l'Éducation nationale

- 1.Mme **JOLIVOT-LEUTHREAU Isabelle** – École élémentaire A. Gibault, Briennon sur Armançon –89
- 2.Mme **PELLETIER Anne-Marie** – École élémentaire Alsace, Dijon – 21
- 3.Mme **BREUZARD Christine** – École élémentaire Gérard Philippe, Migennes – 89
- 4.M. **CLERTEAU Jean-Pierre** – École élémentaire Jules Ferry, Genlis – 21

Classe normale du corps des psychologues de l'Éducation nationale

- 1.M. **PORTHAULT Didier** – CIO Dijon II, Dijon – 21
- 2.Mme **JACQUES Olga** – École élémentaire Anatole France, Is sur Tille - 21
- 3.Mme **LEGENTIL Annick** – CIO, Mâcon - 71
- 4.Mme **GRAVIER Patricia** – École élémentaire Saint Exupéry, Joigny – 89

VOTEZ



**SNUipp
FSU**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !